



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 18 mai 2019.

Communiqué de presse

Sécheresse exceptionnelle Rappel des restrictions d'usages de l'eau

La Martinique connaît actuellement la troisième sécheresse la plus intense après 2003 et 2001 depuis le début des observations en 1947.

Le déficit de pluie continue de s'accroître malgré quelques précipitations éparses. Les niveaux en aval des rivières soumises à prélèvements sont revenus sous le seuil minimum des débits de crise depuis cette semaine. Jusqu'à début juin, les cumuls de pluies devraient demeurer inférieurs aux valeurs saisonnières.

Les opérateurs constatent un niveau de consommation qui indique que les abonnés ont des usages qui ne sont pas uniquement domestiques. Le déséquilibre entre l'offre et la demande d'eau potable impose des coupures d'eau programmées, notamment à Fort-de-France et Schoelcher. Les usagers peuvent consulter les sites Internet des opérateurs pour plus de précision.

Le préfet de la Martinique rappelle l'importance et la nécessité de respecter les mesures de restriction des usages de l'eau toujours en vigueur et en appelle au sens civique de chacun afin que la ressource en eau soit économisée. Des coupures d'eau sont prévues la semaine prochaine notamment à Fort-de-France.

Les usages suivants demeurent interdits :

- arrosage des pelouses, jardins, espaces verts et terrains de sport ;
- lavage des véhicules et des bateaux hors des aires lavages spécialisées équipées de dispositifs haute pression économes en eau ;
- vidanges et remplissages des piscines et des réserves d'eau potable.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
– ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.tr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972